



OPERATION « 1 ECOLE / 1 TABLE »

Parmi des objectifs partagés de la Fédération Française de Tennis de Table (FFTT) et de l'Ugsel, figure celui de favoriser une découverte et une pratique libre ou encadrée des APS par les écoliers, notamment du tennis de table, pour les engager dans un mode de vie plus actif et aider à leur épanouissement.

L'ambition de la FFTT étant de développer une pratique pongiste accessible à tous, soucieuse du bien-être, de l'éducation et de la santé, nous vous proposons de vous associer à l'opération nommée « 1 école / 1 table » en tant que partenaire scolaire privilégié de notre Fédération.

En quelques mots, en quoi consiste cette opération qui se déroulera (au moins) jusqu'à 2024 ?

Partant du constat que la pratique du ping-pong nécessite des installations spécifiques qui font actuellement défaut dans un certain nombre d'écoles primaires, le projet est d'aider chaque année 10 écoles primaires affiliées à l'Ugsel à s'équiper de tables extérieures dans leur cour de récréation, sur le territoire national.

Les écoles auront ainsi la possibilité de postuler au cours des quatre prochaines années à un appel à projet pour aider à l'achat d'une table extérieure. Le coût de cette table sera partagé entre d'une part la FFTT et son partenaire Cornilleau, et d'autre part l'école et ses partenaires, le reste à charge pour l'école étant de 200€ (pour une table extérieure fixe valant près de 1000€).

Pour postuler cette année, chaque école intéressée devra remplir le questionnaire Google Forms transmis par l'Ugsel à toutes ses écoles affiliées puis le lui renvoyer avant le 15 décembre 2021. D'ici à mi-janvier 2022, le choix des écoles retenues devra être fait lors d'une commission mixte FFTT/Ugsel. Les critères de choix se référeront principalement au projet d'animation de l'école pour cette table, une proximité entre l'école et un club pongiste, ainsi qu'un équilibre territorial.

En appui à l'apport de cet équipement à destination des cours de récréation, un double guide pédagogique sera fourni, à destination d'une part des élèves pour une prise en charge autonome de la table en temps hors classe, et d'autre part des enseignants pour une aide à l'enseignement de la pratique pongiste.

Persuadés que cette opération d'équipement des écoles et de soutien à l'animation sportive de chaque territoire contribuera à renforcer le partenariat entre la FFTT et l'Ugsel, nous vous remercions par avance pour votre collaboration.

Le Président de la FFTT,
Gilles ERB

Le Président de l'Ugsel,
Stéphane DANJOU